 Fiche individuelle d’inscription

**A retourner par courrier ou mail au Comité Régional Grand Est**

**27 rue des Juifs 67000 STRASBOURG – 03 88 21 29 82 – cr.grandest@fscf.asso.fr**

## Stage ANIMATEUR FEDERAL 1

**ACTIVITE : MARCHE NORDIQUE**

**INTITULE DU STAGE :** **BREVET D’ANIMATEUR FEDERAL 1**

**DATES ET LIEUX : les 22 et 23 AVRIL 2023 à LONGEVILLE-EN-BARROIS (55)**

**TARIFS :  LICENCIE-E FSCF : 80 €\*  NON LICENCIE-E FSCF : 100 €\***

**\*ajouter 55 € pour souper+ hébergement du samedi au dimanche**

#### Clôture des inscriptions le 03 avril 2023 au plus tard.

#### Merci d’indiquer si vous souhaitez : Un passeport formation au tarif de 10€ 

#### Une nuit et petit déjeuner supplémentaires au tarif de 45€ 

**NOM, PRENOM :**

**N° LICENCE FSCF** :……………………………………………………………………………………………………………………………………..

**DATE DE NAISSANCE :**

**LIEU DE NAISSANCE**

**ADRESSE :**

..

**CODE POSTAL :** **VILLE :** ….

**N° Portable**:

**COURRIEL :**

Je soussigné m’engage à suivre les conditions prévues par le règlement du stage.

Date et signature

##### AUTRES RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

**NOM DE L’ASSOCIATION :**

**PRESIDENT OU RESPONSABLE :** ……………………………………………………………………………………………………………………………

**N° Portable**:

**COURRIEL :**

Je soussigné, atteste avoir pris connaissance des conditions générales d’inscription au stage et accepte les modalités d’annulation et de remboursement

**Date et signature du président de l’association :**

## 2018_07_02 LOGO FSCF-Comité Régional_Grand Est Conditions d'inscription

**Déroulement du stage :** Horaires : samedi 22/04/23 de 8h-18h30. Dimanche 23/04/23 de 8h à 17h.

Sont inclus dans le tarif d’inscription de base : café et petites collations, repas du dimanche midi.

Les stagiaires devront apporter leur pique-nique du samedi midi (possibilité de réchauffer au micro-ondes).

Si vous souhaitez prendre le repas du samedi soir avec l’hébergement de la nuit du samedi au dimanche à l'hôtel Bellevue et le petit déjeuner, il faut ajouter 55€ au tarif d'inscription de base. Il est possible de réserver une nuit supplémentaire le vendredi soir et un petit déjeuner le samedi matin pour 45€.

Le planning et les dernières informations vous seront transmis une semaine avant le début du stage.

Nombre limité à 8 stagiaires.

**règlement du stage :**

Les stagiaires sont tenus d’être présents pendant toute la durée de la formation. Les heures d’ouverture et de clôture sont impératives, aucune autorisation d’absence ne peut être accordée.

**Conditions d’inscription :**

Les inscriptions seront prises en compte à réception des dossiers comprenant :

* Fiche individuelle d’inscription
* Règlement soit par chèque à l’ordre du CR FSCF Grand Est 27 rue des Juifs – 67000 Strasbourg

Soit par virement à ces coordonnées :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| IBAN | FR76 | 1027 | 8010 | 84000 | 2129270187 |
| BIC | CMCIFR2A |  |  |  |  |

* Pour les personnes non membres de la FSCF, une licence sera validée. Dans ce cas, un certificat d’aptitude à la marche nordique daté de 2023 doit accompagner la fiche d’inscription.
* Joindre au dossier copie de votre diplôme PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1). Si cette formation n’aurait pas encore été passée avant le 22 avril 2023, l’attestation de formation AF1 marche nordique sera bloquée jusqu’à présentation du dit-diplôme.Le SST est une équivalence du PSC1. Il suffira de fournir la copie de la carte à jour et/ou recyclage.

**Modalités d'annulation d’inscription** :

***(Prévenir dès que possible le secrétariat du Comité Régional FSCF du Grand Est par courrier ou par mail)***

Pour tout désistement ou annulation :

- Il sera retenu 40 € de frais de dossier

- 50% des frais d'inscription seront retenus pour tout désistement intervenant moins de 15 jours avant le début du stage

- La totalité du prix sera retenue en cas d’absence non justifiée le 1er jour du stage sauf cas de force majeure dûment justifiée. Uniquement en cas d’annulation pour motif grave (maladie -accident…) sur présentation d’un certificat médical dans les 2 jours, le comité régional FSCF procèdera au remboursement, hors frais de dossier.

Le Comité Régional Grand Est se réserve le droit d’annuler la formation avant la date prévue si le nombre de participants est insuffisant pour le bon déroulement de la formation.

En cas d’annulation de la formation, le participant ne pourra exiger quelque montant que ce soit à titre d’indemnité ou tout autre motif. Toute formation commencée est due en entier.